



# QUI DÉCIDE DES PRIORITÉS?

**Nous venons récemment d'apprendre que le QER était dirigé par le médecin responsable de l'US!**



En effet, cette dernière a pris l'initiative d'aller se plaindre auprès du chef de détention adjoint au sujet « de l'attente interminable » qu'elle subit pour effectuer ses consultations.

Quand ce prix Nobel de médecine débarque, le monde doit s'arrêter, et les agents ainsi que l'ensemble des intervenants du QER doivent être au garde à vous.

**Madame ne supporte pas d'attendre, faisant fi des contraintes de la gestion des mouvements individualisés, et des autres rendez-vous qu'il peut y avoir en simultanément.**

**Donc, il faut tout remettre en cause, surtout l'organisation d'un bâtiment, et les plannings des différents intervenants pour pouvoir satisfaire Madame, et ne surtout pas la froisser: les consultations sont prioritaires, les autres passent après et doivent s'adapter.**

*A-t-on consulté une seule fois les agents et les différents intervenants pour essayer de trouver la meilleure organisation possible pour l'ensemble des acteurs? Bien sûr que non, cela montre une nouvelle fois avec quel mépris et manque de considération le personnel est traité !*

**LE MESSAGE ENVOYÉ EST UNE NOUVELLE FOIS CATASTROPHIQUE, MAIS POUVIONS ATTENDRE AUTRE CHOSE DE NOS RESPONSABLES?**

*Le SLP FO Justice du CP Vendin-le-Vieil,  
Le 01 mai 2023*

